



Mirebellois
et Fontenois

Communauté de Communes

Rapport d'Activités 2020



Rapport d'Activités 2020

EDITO

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire sans précédent, les confinements et les déconfinements successifs ont nécessité une adaptation permanente des services communautaires, dans le souci de concilier la sécurité de tous et la continuité du service public.

Cette année 2020 fût également celle du renouvellement du conseil communautaire suite aux élections municipales de juin 2020. Les nouveaux élus intercommunaux ont été installés le 11 juillet 2020 et je les remercie pour la confiance qu'ils ont bien voulu me renouveler, ainsi qu'aux Vice-Présidents, pour la gestion de notre intercommunalité.

L'exercice de la compétence développement économique par la Communauté de Communes a également pris tous ses sens cette année : soutien aux entreprises en partenariat avec la Région et la CCI, gestion et aménagement des zones d'activités.

Enfin, l'année 2020 a été la 1^{ère} année de gestion intercommunale pour 3 nouveaux équipements sportifs : la piscine située à Mirebeau-sur-Bèze, le tennis couvert à Belleneuve et le terrain de foot et les vestiaires à Fontaine-Française. L'ouverture de la piscine intercommunale pour la saison estivale a apporté un peu de fraîcheur à cette année particulière.



Le Président,
Didier Lenoir



SOMMAIRE

• Les grandes décisions du Conseil communautaire	p 3
• France Services	p 4
• Le développement territorial	p 5
• La petite enfance	p 6-7
• L'enfance jeunesse	p 8-9
• La cuisine centrale	p 10
• Le service scolaire	p 11
• L'Ecole des 3 Arts	p 12
• L'Office de Tourisme et le Mirabellum	p 13
• Les équipements sportifs	p 14
• Les finances	p 15-16
• Les ressources humaines	p 17-18
• Les marchés publics, travaux, investissement principaux	p 19

Les grandes décisions du Conseil Communautaire

- **Renouvellement du conseil communautaire le 11 juillet 2020** : élection du Président, des Vice-présidents, des représentants dans les instances internes et externes, vote des indemnités de fonction.
- **Développement économique** :
 - Adoption du Pacte Régional des Territoires pour l'économie de proximité
 - Règlement d'intervention économique en matière d'immobilier d'entreprises
 - Partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Or
 - Fixation du prix de vente des terrains sur la zone d'activité économique de Mirebeau
 - Site Internet de référencement des entreprises du territoire
- **Marchés publics** :
 - Fourniture de produits alimentaires pour la restauration scolaire
 - Fourniture de produits d'entretien
 - Fournitures administratives, scolaires et pédagogiques
- **Transfert des équipements sportifs** : adoption du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées.
- **Adoption du projet de périmètre et des statuts du syndicat Vingeanne, Bèze, Albane**



La Maison des Services au Public « France Services »

La mise en place de la structure

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale signée en septembre 2018 et pour répondre à l'orientation stratégique « **Développer une information de proximité et favoriser l'accès aux droits** », la Communauté de Communes a tout d'abord créé une « Maison des Services », inaugurée en octobre 2019. Elle s'est ensuite inscrite dans le dispositif France Services en accueillant de nouveaux partenaires et en répondant aux exigences de conditions d'accueil du public, elle a ainsi obtenu sa labellisation, parmi les premières dans le Département, le 1^{er} janvier 2020 par les services de l'Etat.

Depuis, une progression constante de sa fréquentation par les usagers et l'intégration régulière de nouveaux partenaires locaux et institutionnels témoignent de l'intérêt et de l'utilité d'un tel outil sur le territoire.

Pour répondre au plus près aux besoins de la population du territoire, des permanences ont été délocalisées à raison d'une demi-journée à Fontaine-Française et un nouvel agent a été formé pour que le service puisse fonctionner en continu.

Avec la crise sanitaire, les règles d'accueil ont été adaptées afin de respecter la mise en place des gestes barrières et les rendez-vous sont privilégiés.

Les services proposés

- Les partenaires : la Mission Locale ; Cap Emploi ; Adosphère ; Défis 21 ; le conciliateur de justice ; les travailleurs sociaux du Conseil Départemental ; Domicile Services (1 permanence sans rendez-vous), Solidarité Femmes, le CESAM, les Finances publiques (1 à 2 matinées par moi), PEP BCF et l'AGIRC ARRCO. La présence, parfois simultanée, de ces partenaires, permet d'aborder des situations complexes qui nécessitent l'intervention de plusieurs structures. Le service, la diversité et la complémentarité des partenaires présents sont appréciés.
- Les missions proposées consistent en l'accueil, l'orientation et l'information sur les droits et les prestations du public, l'accompagnement à l'utilisation des services en ligne (CAF, CARSAT, CPAM, Pôle Emploi, la MSA, la Poste et les ministères des Finances, de la Justice, et de l'Intérieur) et la mise en relation avec les opérateurs partenaires.

La durée des visites varie de 10 min à 1h45 en fonction des démarches à effectuer, de la complexité des demandes et du niveau d'autonomie informatique des usagers. Le matériel informatique (ordinateur, scanner et imprimante) et l'accès Internet sur place permettent soit un accès en libre-service, soit un accompagnement si les personnes méconnaissent ces outils, le but étant des les aider à devenir autonome dans la réalisation de tâches récurrentes (actualisation, consultation des comptes en ligne, ...).

Les chiffres 2020

1438 contacts ont été pris, permanences France Service et partenaires confondus :

- 11 par mails
- 250 appels téléphoniques
- 462 visites
- 712 rendez-vous

612 contacts concernaient des démarches auprès des partenaires obligatoires

Les permanences des partenaires locaux ont représenté 710 contacts soit presque 50% des sollicitations de l'année

Les thématiques

1. Formation – Emploi – Pôle emploi - Retraite (210)
2. Santé – Social (182)
3. Trésor public – Finances (176)
4. Logement – mobilité – Autonomie (121)
5. Etat civil (29)
6. Justice (24)



Développement territorial

Economie

La Communauté de communes a acquis la compétence économique depuis le 1^{er} janvier 2017 en application de la loi NOTRe et doit désormais travailler sur différentes thématiques pour répondre aux besoins des 728 entreprises de son territoire, toutes activités confondues. Pour ce faire, un agent a été recruté début 2020.

- Le partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'or

Le partenariat a permis de réaliser un diagnostic économique du territoire présenté aux nouveaux élus au Conseil d'octobre. Cette première phase a servi à construire une stratégie de développement économique adaptée aux enjeux locaux et au contexte actuel. Un deuxième conventionnement a été reconduit pour la période 2020/2021 afin d'approfondir certains axes stratégiques tels que les Zones d'Activité Economique ou encore le Commerce. Les compétences spécifiques et les outils développés par la CCI viendront en appui au travail réalisé par la Chargée de développement territorial.

- La gestion des Zones d'Activité Economique et les aides en matière d'immobilier d'entreprise

La Communauté de communes est aujourd'hui propriétaire de terrains sur la ZAE Le Gourmerault à Arceau et Bocanon Le Château à Mirebeau-sur-Bèze. Tous les terrains situés sur la ZAE Le Gourmerault à Arceau ont été réservés par des entreprises, et un projet d'implantation sur l'extension de la ZAE Bocanon Le Château à Mirebeau-sur-Bèze, va permettre d'envisager à court terme l'aménagement de 2,8 ha. En parallèle, et pour rendre le territoire attractif en termes d'installation d'entreprise, le règlement d'intervention en matière d'immobilier d'entreprise a été entériné par les élus et permettra aux porteurs de projet de pouvoir bénéficier d'aides complémentaires à celles de l'EPCI de la part de la Région.

- Les aides aux entreprises

La crise sanitaire de 2020 a eu un impact fort sur les entreprises et a révélé l'importance du rôle de la collectivité en matière de compétence économique : service de conseils auprès des entreprises pour identifier les aides disponibles en fonction de leur secteur d'activité ; soutien concret aux TPE/PME de moins de 10 salariés en participant au PACTE Régional pour l'économie de proximité qui se définit par deux Fonds indissociables et complémentaires

- **Le Fonds Régional d'Avances Remboursables** pour consolider la trésorerie des entreprises, dont l'instruction est déléguée par la Région au Réseau Initiatives. L'EPCI a dédié 12 623€ à ce fonds.
- **Le Fonds Régional des Territoires** qui délègue la compétence de la Région à l'EPCI d'octroyer des aides en termes d'investissements matériels et immatériels et de fonctionnement (aide à la trésorerie) aux entreprises. L'instruction et la validation des dossiers seront assurées par la Communauté de communes. Pour ce fonds, la Communauté de communes a mobilisé 25 246€ qui ont permis d'obtenir 88 361€ d'aides régionales supplémentaires. Un Règlement d'Application Locale été voté par l'EPCI pour encadrer les modalités d'octroi.

Convention Territoriale Globale

En 2018, la Communauté de communes a été précurseur sur la mise en œuvre d'une CTG avec la Caisse d'Allocations Familiales. Les orientations stratégiques conclues sur 3 ans portaient sur 3 axes : adapter le service aux évolutions de la population et apporter une réponse de proximité aux habitants ; décloisonner l'action des services ; fédérer les acteurs autour de projets de territoire communs ; renforcer l'information et l'orientation des publics.

Pour évaluer le déploiement des actions de la CTG et remobiliser les différents partenaires dont les liens ont été distendus suite à la crise, des groupes thématiques ont été organisés en 2020. Ces rencontres ont révélé un bilan très positif avec la réalisation d'actions telles que la création de France Services, la réévaluation de la tarification des services Enfance Jeunesse et de la restauration scolaire, la mise en place du guichet unique Petite Enfance, ... Tous ces points ont été valorisés par les hautes instances de la CAF lors du Comité de pilotage et ont permis de formaliser une volonté de poursuivre ce travail partenarial.

Politique Alimentaire Territoriale

Suite à la crise sanitaire qui a mis en exergue la nécessité de s'appuyer sur les producteurs locaux ainsi que la volonté du « bien manger », la Communauté de communes a organisé un marché de producteurs locaux et d'artisans de bouche le mardi 14 juillet à Bèze. Il a réuni 21 participants et plus de 800 visiteurs. La manifestation a été le préambule du travail mené avec les producteurs et artisans de bouche et la Chambre d'Agriculture, pour fédérer et structurer cette filière par des projets collectifs allant au delà de l'approvisionnement des cantines scolaires. Cette volonté s'est également traduite par l'inscription de la Communauté de communes au Plan Alimentaire Territorial Départemental. Enfin, afin de mettre en valeur les richesses du territoire, des paniers gourmands 100% locaux ont été proposés à la vente au grand public et aux communes pour les fêtes de fin d'année, et ont ainsi permis à de nombreux producteurs ne pouvant pas participer aux marchés de Noël, de vendre leurs produits.



Opération paniers gourmands
100% locaux à Noël



Service Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance

Poursuite de la mission de Guichet Unique.

Le Relais Petite Enfance accueille et accompagne tous les parents en recherche d'un mode d'accueil sur le territoire. Cette mission permet aux animatrices d'avoir une vision d'ensemble sur l'offre et la demande.

En 2020, 135 familles ont été accompagnées et représentent 146 demandes d'accueil dont 50 nouvelles demandes d'accueil au multiaccueil (11 enfants chez les petits et 1 enfant chez les grands ont pu être accueillis – les autres ont été orientés vers d'autres solutions de garde)

L'année 2020 a été consacrée à la finalisation de la plaquette d'information qui a été distribuée début 2021 (mairie, personnel de santé notamment).

Crise sanitaire

Malgré l'année particulière, le Relais Petite Enfance a poursuivi ses missions auprès des familles et des assistantes maternelles, principalement par mail. Les animatrices ont également créé le journal « Le Relais et moi », un ensemble d'activités pour les enfants qui a été envoyé à toutes les assistantes maternelles en Novembre et Décembre, lors du second confinement.

Actions

- o Participation à la Semaine de la Petite Enfance à l'automne ;
- o Projet de rénovation des locaux du Relais de Fontaine-Française, étude des plans ;
- o Réflexion pour tisser et garder du lien avec les assistantes maternelles ;
- o Début d'écriture du projet de renouvellement d'agrément du relais,

Les chiffres du RAM

106 assistantes maternelles agréées sur le territoire (97 en activité) ; 32 assistantes maternelles différentes ont fréquenté les ateliers d'éveil au relais ; 90 enfants différents ont participé aux activités collectives



Découverte de la guitare avec Olivier

La micro-crèche Ainsi Font Fontaine

Crise sanitaire

- **Fermée durant le confinement, du 17 mars au 7 mai**, les professionnelles de la structure se tenaient cependant prêtes à reprendre le travail afin d'accueillir en urgence les familles qui se seraient fait connaître.

- **Du 11 mai au 19 juin, application des règles nationales** : 10 enfants max. par espace d'accueil, suspension des accueils occasionnels et en surnombre, priorisation des enfants en fonction des critères indiqués par l'Etat, en accord avec la Communauté de Communes ; application des différentes procédures mises en place au sein du réseau ADMR (désinfection, organisation de l'accueil...). L'accueil des enfants durant cette période de déconfinement a été très progressive, certaines familles ont préféré attendre la rentrée de septembre pour remettre leurs enfants.

- **Période de réouverture à la « normale » depuis le 22 juin** : application des directives avec un assouplissement des préconisations sanitaires mais poursuite des gestes barrières et des procédures mises en place au sein du réseau ADMR.

Actions éducatives

Il a fallu composer avec les interdictions de sorties extérieures, les annulations de projets, l'obligation des familles à rester dans le hall d'entrée de l'établissement... Pour ne pas perdre le lien avec elles, les professionnelles sont sorties de leur cadre habituel en proposant de nouveaux outils.

- Par exemple, **un espace intranet** (avec le logiciel Concerto) a permis de projeter les animations festives proposées aux enfants (Carnaval, Halloween, Semaine de la Petite Enfance,...).

- Un long travail d'équipe a permis aussi la **rédaction d'un projet éducatif** autour de l'éducation positive, la bienveillance éducative, la sécurité affective, le respect des besoins de l'enfant, l'autonomie de l'enfant, le développement de la confiance en soi, la place des parents en crèche, la relation parents-enfants-professionnels... Ce travail collectif a permis pour l'équipe fraîchement recomposée de poser un cadre de travail et des repères.

Les chiffres

Nombre de jours d'ouverture : 189 ; Enfants accueillis : 26 dont 16 en contrat régulier, 10 en occasionnel.
Pas d'accueil d'urgence.



Service Petite Enfance

Le Multi-accueil les P'tits Cailloux

Thème de l'année et fil conducteur... le Covid 19

Le multi accueil a été un des services restés ouvert pendant toute l'année 2020. Plusieurs périodes d'accueils se sont succédées selon les directives nationales. L'adaptation à ces mesures s'est à chaque fois travaillée avec le médecin de crèche et la collectivité.

- 15 mars, arrêt de l'accueil.

- **23 mars, accueil des enfants de personnels prioritaires** par 3 professionnelles encore présentes. 3 enfants qui ne connaissaient pas le lieu ont été accueillis régulièrement. Durant toute cette période, les relations établies avec les familles ont été réinventées :

Des échanges par mail, beaucoup de parents envoient des photos de leur confinement avec leur enfant et interrogent aussi sur les protocoles.

Diffusion de documents pour expliquer le fonctionnement quotidien du lieu (moins de jeux disponibles, désinfection 2 fois par jour...), ce qui est mis en place pour la sécurité de tous, ce qui n'est plus possible (l'adulte ne mange plus avec les enfants, le parent n'entrent plus dans les services...) et ce qui est demandé aux familles (masque, gel hydro alcoolique, lavage des mains, prise de température, départ de l'enfant malade...).

- **11 mai, réouverture du lieu aux familles inscrites dans la limite de 10 enfants.** Le besoin d'accueil est de quelques journées contrairement aux 5 journées habituelles, beaucoup de parents demeurant en télétravail ou ne reprenant pas leur activité.

- **Début juin, reprise possible pour 2 groupes de 10 enfants.** Les contraintes imposées par le protocole sanitaire sur la distanciation dans les dortoirs, pour le service des petits, n'ont permis un accueil qu'à 50%. Les accueils occasionnels ont été suspendus.

- **En juin retour progressif de toute l'équipe, au complet en juillet.**

- **A la rentrée de septembre,** l'accueil a repris avec les mesures toujours aussi présentes. Pour les nouvelles familles, des adaptations ont dû être mises en place pour permettre la présence des parents lors des premiers accueils des bébés.

Actions éducatives en 2020

Des partenariats avec des animations en présence des parents :

- Avant mars, **un atelier « petite popote »** avec l'équipe de la cuisine centrale,
- **le « jardin des sons »** avec la découverte d'instruments de musique,
- **un temps à la bibliothèque,**
- **Le pique-nique de fin d'année** a été maintenu en juillet dans le respect des règles sanitaires.
- Les équipes de la petite enfance avait préparé **la semaine**

de la petite enfance sur le thème « s'aventurer », initialement prévue en mars, elle a pu se faire en octobre, sans rencontre entre les services mais sous forme d'ateliers circulant sur tout le territoire pendant une semaine à chaque fois.

Les chiffres

218 jours d'ouverture (214 prévus initialement)

62 enfants accueillis dont **46** enfants en accueil régulier (présents entre 4 et 5 jours/semaine), **12** enfants en occasionnel, **4** accueils d'urgence.

50 nouvelles demandes d'accueil : **11** enfants chez les petits et **1** enfant chez les grands ont pu être accueillis. **38** refus faute de places, orientés vers d'autres solutions de garde.



Service Enfance Jeunesse

Les accueils périscolaires et extrascolaires

Le nombre d'animateurs par site

Arceau : 5 agents, Beire : 7 agents, Belleneuve : 10 agents, Bèze : 4 agents, Mirebeau : 10 agents, Renève : 5 agents, Fontaine : 9 agents (chiffres de juin 2020)

L'accueil périscolaire, la spécificité des mercredis

Les enfants sont accueillis sur les sites de Fontaine-Française et Mirebeau-sur-Bèze. La collectivité est signataire d'un PEDT incluant un PLAN MERCREDI. Les familles ont la possibilité d'inscrire leurs enfants à la journée, demi-journée avec ou sans repas. L'accueil du mercredi est considéré comme un accueil périscolaire selon les critères de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

L'accueil extrascolaire est proposé pour les enfants de 3 à 10 ans sur les sites de Mirebeau, Belleneuve et Fontaine-Française selon les périodes de l'année

La fréquentation

Moyenne par jour de fréquentation en périscolaire	
Accueil du matin	2019 : 99 / 2020 : 86
Pause méridienne	2019 : 472 / 2020 : 434
Accueil du soir	2019 : 195 / 2020 : 179
Mercredis	2019 : 32 / 2020 : 28* * pas d'accueil de mi-mars à fin avril puis effectifs très bas en mai avant une petite reprise en juin juillet

Moyenne par jour de fréquentation en extrascolaire	
Petites vacances	2019 : 23 / 2020 : 25* *et ce malgré l'accueil uniquement des enfants du personnel dédié à la gestion de la crise au vacances de printemps
Étés	2019 : 43 / 2020 : 52

Les points à retenir pour 2020

- Année particulière en raison de la pandémie

- Accueil des enfants des personnels en charge de la lutte contre la pandémie dans un premier temps
- Mise en place du dispositif Sport-Santé-Culture-Civisme (2S-2C) en complément de l'accueil effectué dans les écoles
- Succession de protocoles sanitaires très contraignants et laissant peu de place à la réalisation d'actions éducatives sur les sites.

- Les effectifs

- En périscolaire, malgré la baisse liée au confinement, les effectifs restent très élevés et sont repartis à la hausse en début d'année scolaire 2020/2021
- En extrascolaire, comme pour le périscolaire, les effectifs ont continué d'augmenter cette année et plus particulièrement sur Belleneuve et Mirebeau et ce malgré une fréquentation quasi nulle au printemps lors du confinement.

- Une tarification plus favorable aux familles

- Baisse de la tarification pour les familles les plus fragiles.
- Tarif unique de 3€ pour le repas

- L'accueil des petites et moyennes sections de maternelle à Arceau

- Ouverture d'une nouvelle classe de maternelle en septembre
- Déménagement du site périscolaire dans la salle polyvalente de la commune

- La formation des agents s'est poursuivie malgré tout avec la mise en place d'une demi-journée de formation aux premiers secours dispensée par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Côte d'Or.



Vacances d'hiver 2020, les enfants rencontrent les pompiers et gendarmes de Mirebeau



Service Enfance Jeunesse

L'accueil des 11 - 17 ans

Fonctionnement

Les jeunes du territoire sont accueillis au Bâtiment Intergénérationnel B2i de Mirebeau ou dans les locaux de la Communauté de Communes à Fontaine-Française. Quelque soit leur lieu de résidence, les jeunes peuvent fréquenter l'un ou l'autre des sites.

Le changement des modalités de calcul lors de la rentrée 2020-2021 et l'application du taux d'effort à l'ensemble des prestations du service Enfance-Jeunesse au dépend du calcul par tranche, a induit une légère modification des coûts. Cependant, ces derniers restent très attractifs pour les familles.

Pour l'accueil du mercredi et du samedi en période scolaire un forfait annuel de 20 € est appliqué. Certaines animations et les repas sont facturés indépendamment.

En période scolaire, l'accueil de Mirebeau est ouvert le mercredi. Dès la sortie du collège les jeunes peuvent être accueillis pour le repas. Le site est ouvert de 13h30 à 19h. Un système de transport et de navette depuis Fontaine pour Mirebeau a également été mis en place lors de la rentrée scolaire 2018-2019. L'accueil de Fontaine est ouvert les samedis de 13h45 à 18h45. Pendant les vacances, les deux sites sont ouverts la première semaine des petites vacances et les 4 premières semaines des vacances d'été, du lundi au vendredi, en demi journée avec ou sans repas ou en journée entière, de 8h à 18h ou en soirée en cas de veillée.

Un séjour est proposé chaque été, il s'est déroulé dans le Vaucluse en 2020.

Activités

Elles sont très variées, à l'intérieur comme à l'extérieur de la structure. **Des thèmes, en accord avec le projet pédagogique, servent de « fil rouge » aux activités.** En 2020, il s'agissait de la santé : pratiques sportives, ateliers sur la nutrition en collaboration avec la cuisine centrale...

Les deux sites d'accueil proposent un accueil indépendant mais se retrouvent pour plusieurs activités et sorties. Des activités en commun avec l'accueil des 3-10 ans sont également proposées pour créer une fidélité et une continuité chez les enfants.

Fréquentation

La crise sanitaire et ses obligations (fermetures, limitation du nombre de jeunes, port du masque, jeux interdits...) a beaucoup impacté les différents temps d'accueil.

Hors période de confinement total, seul l'accueil du mercredi a pu être maintenu à Mirebeau ce qui a permis de garder le contact avec le public.

Les samedis et vendredis ont ouvert une dizaine de fois seulement sur l'année, Fontaine est passé d'une moyenne de 26 jeunes par samedi de janvier à fin février à 7/8 jeunes sur les quelques ouvertures en fin de printemps et septembre.

Le nombre d'heures annuelles réalisées (année scolaire et vacances) passe de **15215h en 2019 à 9327h en 2020** (12016h en 2018).



Atelier graph' à Fontaine, octobre 2020

La cuisine centrale

63 729 repas produits en 2020 contre 87 580 en 2019

Les repas sont fabriqués en cuisine centrale de Mirebeau par 4 cuisiniers et 1 agent de livraison, puis livrés et servis sur les 8 cuisines satellites Arceau, Belleneuve, Beire-le-Châtel, Bèze, Fontaine, Mirebeau, Renève et les P'tits Cailloux par les agents de cuisine satellites.

Qualité nutritive des repas

Les menus sont établis à partir d'un plan alimentaire établi sur 20 repas successifs suivant des recommandations nutritionnelles. Depuis octobre 2019, la loi EGALIM impose à la restauration collective de proposer 1 fois par semaine un menu alternatif. Les protéines animales sont donc suppléées par des protéines végétales présentes dans les légumes secs et associées à des féculents.

Achat des matières premières

Chaque achat public est soumis à des règles de sélection strictes permettant la mise en concurrence des fournisseurs. La communauté de communes prépare et diffuse des appels d'offres par lots de marchandises (viande, charcuterie, poisson, laitage) qui détaillent ses exigences pour chaque famille de produit, le marché actuel a débuté en mars 2020 et se terminera en 2022.

Depuis octobre 2019 la cuisine centrale s'est appuyée sur **AGRILOCAL** (site mis en place par le département et qui met en lien les producteurs et professionnels de collectivité afin de faciliter les achats publics en produits locaux).

Les producteurs partenaires :

- Monsieur **PAUTET à MARLIENS** pour les fraises, qui ne diffuse pas d'insecticide, irrigue ses cultures avec de l'eau de pluie et lâche des bourdons afin de favoriser la fécondation naturelle des fleurs ;
- **LA FERME DU MONT LASSOIS** basée à Etrohey (21400) producteur de lait bio qui le transforme en yaourt nature, au coulis de fruits et en fromage blanc ;
- **L'ESAT de BEZOUOTTE** qui nourrit les volailles avec de l'aliment produit sur le canton (blé maïs, orge) et du soja acheté à l'extérieur et garanti sans OGM ;
- Madame **DUBOIS à VAROIS** pour les pommes de terre et les oignons ;
- **PETITE LOUISSETTE** situé à Dijon pour la viande de bœuf, la charcuterie et la viande de porc élevée localement ;
- **L'EARL DES HOUBLONNIERES de TANAY** producteur d'endives ;
- **Le JARDIN DES ILLOTES**, producteur de légumes bio à Drambon qui vient de démarrer son activité, et avec qui il est envisagé de travailler plus régulièrement dans les années à venir.

Une cuisine maison

- **Les crudités** sont fraîches, épluchées et taillées en cuisine et accommodées avec nos vinaigrettes réalisées avec plusieurs huiles différents (colza, olive, tournesol),
- **Les entrées et les pâtisseries** sont essentiellement produites par nos soins,
- **Nous proposons du poisson frais 3 fois par mois,**
- **Nous servons 2 à 3 fois par mois du fromage à la coupe,** et nous privilégions les fromages locaux,
- **Les desserts lactés** de type œufs à la neige, crème caramel et crème dessert chocolat et vanille sont réalisés entièrement en cuisine centrale,
- **Pour le goûter,** la fabrication du pain d'épices, des cakes citron, orange et marbré sont « maison ».

Animation

Habituellement, la cuisine centrale propose une dizaine de menus à thème par an afin de développer les papilles des jeunes convives, une petite moitié a pu être réalisée en 2020 : « British », « un repas à l'envers en commençant par le dessert », « la couleur jaune dans tous les plats », « barbecue », « repas d'Halloween ».

De même, la cuisine intervient régulièrement auprès du secteur jeunes, des P'tits Cailloux et des écoles primaires afin d'échanger sur les pratiques culinaires et transmettre le « bien manger », un brunch a quand même été proposé aux Jeunes lors des vacances de février 2020,



Menu halloween 2020

Le Service Scolaire

La compétence

Depuis le 1^{er} janvier 2017 la Communauté de Communes Mirebellois et Fontenois gère « la construction, l'entretien et le fonctionnement des équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire ». Le service n'intervient pas sur la pédagogie ou sur les ouvertures et fermetures de classes qui sont de la compétence exclusive des services de l'Education Nationale.

Cette prise de compétence permet de renforcer la cohérence entre le scolaire et le périscolaire et de réaliser des économies d'échelle grâce à la mutualisation des dépenses et la mise en concurrence.

La Communauté de Communes gère également les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles et les agents d'entretien, elle transmet les demandes de cartes de transport scolaire à la Région, qui en a dorénavant la compétence.

En 2020, le service comprend **18 ATSEM** et **1 responsable du service**.

Les dérogations à la carte scolaire

Pour inscrire leurs enfants dans une école du territoire, les parents doivent dorénavant retirer un dossier dans leur mairie de résidence : si leur demande est conforme à la carte scolaire, ils peuvent procéder à l'inscription à l'école, si la demande concerne une école hors territoire ou différente de celle d'affectation, les parents doivent faire une demande de dérogation auprès de la Communauté de Communes. Les demandes de dérogation sont examinées par la commission scolaire de la collectivité.

En 2020, **32** dossiers de demande de dérogation ont été traités par le service, **17** ont reçu un avis favorable.

Carte scolaire – rentrée de septembre 2020

L'académie a décidé la pérennisation de la classe ouverte à Arceau en septembre 2019 et une seconde classe de maternelle a été ouverte. Les directions des écoles maternelles et élémentaires de Renève ont fusionné, l'école formant dorénavant un pôle scolaire.

Le Budget alloué aux écoles

Les écoles reçoivent :

- Une subvention pour la coopérative scolaire de **10 €** par élève.
- Un budget de **48 €** par élève pour les fournitures scolaires.
- Un budget pour les transports-sorties scolaires de **250 €** par classe de maternelle et de **450 €** par classe élémentaire.

Les travaux d'investissement

- Installation d'alarmes PPMS aux écoles à Beire, Bèze et Mirebeau
- Remplacement du grillage et du portail à Arceau
- Remplacement du ballon d'eau chaude de l'école maternelle à Belleneuve
- Remplacement des radiateurs électriques de l'école élémentaire à Renève
- Achat de sièges ergonomiques pour les ATSEM à Belleneuve, Bèze et Renève
- Installation de défibrillateurs sur l'ensemble des écoles



Défibrillateur à l'entrée de l'école élémentaire de Mirebeau

Effectifs, rentrée 2019 - 2020																
	Arceau		Beire		Belleneuve		Bèze*		Fontaine		Mirebeau**		Renève		TOTAUX	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Elèves en maternelle	21	35	46	44	78	69	32	26	91	81	80	76	41	44	389	375
Nombre de classes	1	2	2	2	3	3	1	1	4	4	3	3	2	2	16	17
Elèves en élémentaire	45	51	67	69	137	143	60	62	164	157	153	159	71	76	697	717
Nombre de classes	2	2	3	3	6	6	3	3	7	7	7	7	3	3	31	31
TOTAUX	66	86	113	113	215	212	92	88	255	238	233	235	112	120	1086	1092

* Bèze : Afin de réduire les effectifs de la classe unique de maternelle, les 6 élèves de GS sont regroupés dans la même classe que les CP en élémentaire / ** Mirebeau : Les effectifs de Mirebeau sont comptés avec la classe ULIS : inclusion scolaire (12 élèves) soit 7 classes + une classe ULIS



L'Ecole des 3 Arts

En référence aux Chartes de l'Enseignement Artistique Spécialisé et de l'Education Artistique et Culturelle, l'Ecole des 3 Arts répond aux missions générales de sensibilisation et de formation artistique des publics : pratique amateur ; contribution à la politique de réussite éducative en milieu scolaire ; pôle-ressource artistique et pédagogique ; ciblage d'un public éloigné des pratiques culturelles. Elle contribue à la vie artistique du territoire et à son rayonnement par de nombreux concerts et spectacles gratuits. **L'Ecole des 3 Arts c'est 300 élèves, 180 heures de cours, encadré par un directeur, une assistante administrative et 20 professeurs diplômés.**

Programmes de formation	Objectifs
Arts du Cirque à Fontaine-Française de la moyenne section de maternelle aux adultes	Développer citoyenneté, vivre ensemble, capacités motrices et créativité ; Se former aux disciplines circassiennes : jonglerie, équilibres sur objet, aériens, acrobaties, expression.
Danse Classique à Belleneuve et Mirebeau	Développer capacités motrices et créativité (atelier de composition) ; Construire son parcours de compétences en Cycles 1 et 2 ; Se former au vocabulaire et aux codes de la danse classique.
Musiques à Belleneuve, Fontaine et Mirebeau L'Ecole des 3 Arts favorise et organise l'accès à tous les courants musicaux : musiques dites « savantes » (ancienne, baroque, classique, romantique, moderne, etc.), musiques du monde et musiques actuelles amplifiées (jazz, pop-rock).	Développer savoir-être et savoir-faire, écoute et curiosité, autonomie et auto-évaluation ; Construire son parcours de compétences en Cycles 1 et 2 ; Se former à plusieurs disciplines complémentaires organisées en Cursus : formation et culture musicale, instrument, pratique collective. 20 disciplines instrumentales : Chant - Formation Musicale - Bois : flûte, hautbois, clarinette, saxophone - Cuivres : corne, trompette, trombone, euphonium, tuba - Cordes frottées : violon, violoncelle - Cordes pincées : guitare, guitare électrique, basse électrique - Claviers-percussion : accordéon, piano, clavier, percussion.
12 Pratiques Collectives Chorale enfants - Chœur adultes, Ensembles d'Accordéons, à Cordes, de Guitares - Ateliers Batucada (Percussion) - Ateliers de Musiques amplifiées (Pop-rock, Jazz) - Harmonie junior, Petit Sympho, Orchestre d'Harmonie La Plaine des Sons.	Ouverture, curiosité, et vivre-ensemble sont au cœur du projet de l'élève : cela passe par le plaisir de faire et de pratiquer ensemble.

	Nombre d'élèves
2020-2021	300 (350 en 2019-2020)

Les faits marquants 2020-2021

- **Mise en place d'un cursus commun Musique et Danse pour les enfants âgés de 4 à 6 ans :** chanter en dansant ou danser en chantant est un exercice qui permet aux enfants d'apprendre à placer leur voix donc leur respiration, le mouvement dansé libère le corps et permet souplesse et légèreté, deux aspects nécessaires pour une bonne pratique de la danse et de la musique. Les cours sont encadrés par Frédérique Chevallier (musique) et Raphaële Miller (danse) et ont rencontrés un vif succès auprès des familles.
- **Pour les Arts du Cirque, l'encadrement a été renforcé** avec un 2^{ème} enseignant. Les cours ont été déplacés dans la salle polyvalente de Fontaine en attendant la construction du futur gymnase.

- Le confinement, une période difficile mais source d'innovations

La volonté de maintenir le lien avec les familles et de poursuivre les enseignements a poussé l'équipe à innover avec la création d'une plateforme numérique : outils intranet et extranet, messagerie personnalisée, cours, contenus et ressources pédagogiques, tutoriels et formation individualisée à destination des élèves comme des agents... Le travail personnel de l'élève s'est très fortement développé à la maison, en particulier chez les plus jeunes. Les parents occupent désormais une place centrale dans le suivi de leurs enfants. Ces nouveaux outils pédagogiques ont permis aux élèves de progresser, de gagner en confiance et en autonomie.

Quant au lien avec le public, il a continué grâce aux réseaux sociaux avec des prestations vidéo, jeux musicaux, suggestions culturelles qui ont témoigné de la vitalité de l'école pendant cette période.

L'Ecole des 3 Arts a rouvert dès le 8 juin : un des premiers établissements de Côte-d'Or à le faire avec la mise en place d'un protocole sanitaire efficace. Cette reprise s'est conclue par une semaine de « portes ouvertes » sous forme de performances dans la cour de l'école à Mirebeau-sur-Bèze.



L'Office de Tourisme

L'espace d'interprétation Mirabellum

L'Office de Tourisme et l'espace d'interprétation Mirabellum, comme les autres services, ont connu une année rythmée par les confinements/déconfinements avec des conséquences sur le mode et la nature de la fréquentation.

Retour sur la fréquentation des points d'accueil touristiques en 2020

Globalement, l'office de tourisme a accueilli **4154** personnes et répondu à **1827** demandes, soit une hausse de **2,93%** des demandes par rapport à 2019.

- La fréquentation de l'Office de Tourisme à Mirebeau-sur-Bèze a connu une hausse de **44,67%** par rapport à 2019.
- L'antenne de Bèze a enregistré une hausse de **25,74%** de fréquentation par rapport à 2019.

Sur ces sites, il a constaté un phénomène marqué de « tourisme de proximité » dû à la pandémie et une redistribution des flux sur le territoire.

- L'antenne de Fontaine-Française a connu une hausse de **64,44%** de sa fréquentation avec un impact fort de l'itinérance à Fontaine-Française car la proportion de visiteurs de Bourgogne Franche-Comté a baissé par rapport à 2019.

Les visiteurs du Mirebellois Fontenois sont surtout des familles, sauf à Fontaine-Française où les couples prennent de l'importance.

La fréquentation numérique

La fréquentation numérique a suivi les périodes de confinement en 2020, le public délaissant les rubriques liées aux événements. Le site internet de l'office a enregistré **33939** visiteurs uniques et **79188** pages vues, soit une baisse de **24,59%** de sa fréquentation par rapport à 2019.

Le public s'est orienté vers les réseaux sociaux de l'office pour obtenir des contenus divertissants en période morose. Cela a permis de dépasser les **1800** fans Facebook et les **450** abonnés Twitter, et d'appuyer efficacement la communication envers les producteurs locaux sur l'année.

Les actions de l'Office de Tourisme

Les « grandes » manifestations du territoire ayant été annulées en 2020, l'office n'a pu y assurer un accueil. Cependant, l'Office de Tourisme était présent au Forum des associations le 11 Septembre à Mirebeau, qui a connu une belle fréquentation. Les autres actions de l'OT :

- **Le 5 Mars, l'office a tenu sa « Journée Pros »** au fil de la Vingeanne avec une vingtaine de personnes présentes.
- **Marché de producteurs le 14 Juillet** : organisé pour soutenir les producteurs locaux, a connu un beau succès avec une fréquentation de 1000 personnes.
- **Pour les fêtes, la Communauté de communes a proposé des paniers de Noël garnis de produits locaux** à commander et retirer à l'office. 260 paniers ont été vendus, soit **7497,33€** reversés aux producteurs.

L'apéro numérique prévu au Château de Rosières ou le Fantastic Picnic prévu à La Villeneuve-sur-Vingeanne ont dû être repoussés à 2021. Les expositions mensuelles d'artistes à l'office ont suivi le mouvement d'ouverture du lieu sur la saison.



Rendez-vous pro
de l'Office de
Tourisme
5 mars 2020

Le Mirabellum, inauguré en septembre 2019, n'a pas, pour le moment, connu d'année pleine et entière d'ouverture. La situation sanitaire et les confinements successifs ont stoppé l'acquisition de son public.

La fréquentation

Le Mirabellum a tout de même accueilli **719** personnes sur l'année 2020. Le site internet du Mirabellum a dénombré **2160** visiteurs uniques en 2020 avec un pic de consultation en Mars. Le Mirabellum a développé sa notoriété numérique à travers l'animation de sa page Facebook et de son compte Twitter, avec la création de supports de découverte de l'époque antique, abordant une grande variété de sujets.

Septembre 2020, arrivée d'Amandine Cheveau chargée de programmation culturelle

Sa formation et son expérience en médiation culturelle et communication viennent se mettre au service du Mirabellum pour faire rayonner l'équipement au sein du territoire communautaire et au-delà.

Les actions de développement

En 2020, le Mirabellum a amorcé sa prospection auprès de groupes de visiteurs avant d'être stoppé par l'épidémie. Des outils de médiation pour jeunes publics ont été créés permettant de faire découvrir le Mirabellum « hors les murs ». Cette période a été l'occasion de réfléchir au programme d'animations à proposer en 2021 et des jalons ont été posés pour des collaborations avec les services Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes, avec en particulier un projet soutenu par la DRAC « C'est mon Patrimoine » à destination des publics éloignés des lieux de culture ainsi que « Itinéraires Singuliers » avec le Secteur Jeunes pour une initiation aux techniques du graphisme et de l'illustration numérique.

Le Mirabellum s'est porté candidat au *Prix régional de l'Innovation touristique* mais n'a pas été retenu.



Le Secteur Jeunes au
Mirabellum – octobre
2020



Les équipements sportifs

Le projet de gymnase à Fontaine-Française

Pour répondre au déficit d'infrastructures sportives sur le territoire du Fontenois, la Communauté de Communes a décidé la construction d'un gymnase sur la commune de Fontaine-Française. Il sera à destination des élèves du collège Heny Berger, du pôle scolaire François Launoy et des associations sportives du territoire.

L'implantation : sur un terrain cédé par la commune à l'intercommunalité, à 400 mètres du collège.

Le type d'équipement : un gymnase dont la dimension permettra l'organisation de compétitions au niveau régional et complémentaire des installations existantes (salle de judo, terrains de football et quillier à Saint-Maurice-sur-Vingeanne).

Coût global estimatif de l'opération : 2 044 944 € HT / Co-financements prévisionnels hors département 1 122 530 € / subvention du département 500 000 € / autofinancement 422 414 €.

Les éléments qu'il comprendra :

- Une aire de jeux bordées, à ses extrémités, d'un mur d'escalade d'un côté et de box de rangement de l'autre,
- Un espace gym (agres fixes) et un espace arts du cirque adjacent de gradins pouvant accueillir 100 personnes,
- Deux vestiaires hommes, femmes et arbitres avec sanitaires accessibles PMR attenants,
- Des espaces techniques : accueil, bureau, infirmerie, chaufferie...
- Un parking de 31 places de stationnement complètera l'aménagement extérieur du bâtiment.

Début des travaux prévus en 2021 pour une ouverture en septembre 2022.

3 équipements sont devenus intercommunaux en 2020

✓ La piscine à Mirebeau

La remise en route de l'équipement

L'extérieur était en bon état général malgré son âge (1968 – réhabilitation en 2000), l'intérieur accusant lui le poids des années. Un nettoyage minutieux des locaux a été réalisé avant l'ouverture et des dizaines de points ont été traités : petites et grosses pannes (chaudière, pompe à chlore, robot de nettoyage du bassin, fuite du bassin, défibrillateur, serrure...); tonte, abattage et élagage des arbres ; reprise de toute la trousse de secours ; recherche et reproduction des clés.

La Communauté de Communes a également procédé à quelques réfections (murs des vestiaires, wc) et équipé l'accueil d'un paiement par carte bancaire sans contact.

Les abords, le suivi général technique, les prélèvements, l'astreinte, ont été délégués par convention à la commune et son personnel technique qui connaît parfaitement le fonctionnement. La tonte est effectuée par un prestataire.

L'ouverture

La Communauté de Communes a fait le choix de proposer la même période de fonctionnement qu'auparavant, du 1^{er} juin au 30 août. La crise sanitaire a tout remis en question et les incertitudes ont compliqué la communication auprès de la population.

La piscine a finalement ouvert du samedi 27 juin au dimanche 30 août 2020 soit 65 jours au total avec des horaires élargis de 10h00 à 20h00.

Le protocole COVID

Il a obligé à réduire la capacité d'accueil à 78 personnes dans le grand bassin et à 12 enfants dans la pataugeoire ce qui correspond cependant à la fréquentation habituelle. Ainsi, il n'a pas été nécessaire d'imposer des créneaux de fréquentation. Un système de circulation a été mis en place avec fléchage. Les vestiaires étaient fermés.

Les chiffres de fréquentation

5502 entrées dont 4600 individuelles (-30% par rapport à 2019) et 902 entrées de groupe. L'ouverture retardée n'a pas permis aux scolaires de pratiquer la natation impactant également les recettes. Les cours en groupe ou en individuel ont connu une moindre baisse.

Sur les personnes sondées 44% venaient du Mirebellois, 8% du dijonnais, 7% du pays Graylois, 5% du Val de Saône et 4% du Fontenois.

Bilan financier

En raison de la situation sanitaire et du nombre réduit de jours d'ouverture, toutes les recettes ont baissé. Le coût global de la piscine pour l'année 2020 est de 98 864 € et le reste à charge pour la collectivité de 52 476 €.

✓ Les vestiaires et le terrain de football à Fontaine-Française

✓ Le tennis couvert à Belleneuve

Pour celui-ci des travaux de réfection du toit sont prévus en 2021-2022, ils nécessiteront un désamiantage.

Liste des équipements sportifs gérés par la collectivité / liste des établissements et associations utilisatrices

Mirebeau	
Gymnase Jean-Louis Fleury avec salle omnisport/salle gymnastique ; terrain de foot synthétique et vestiaires ; parterre avec terrains de foot en herbe, espace vert et City stade (terrains de handball, basket ; sautoir d'athlétisme...) ; Piscine de plein air chauffée avec espace herbé, arboré et terrain de pétanque, terrain de Beach Volley, table de tennis de table, 2 terrains de tennis avec local	Collège – écoles primaires – Multiaccueil Les P'tits Cailloux – accueils de loisirs – Club de gymnastique – Handball Club Pontailier Mirebeau – Gym volontaire Mirebelloise – Twirling bâton, badminton et zumba (foyer rural) – Centre de secours de Mirebeau – Tennis Club de Mirebeau – Football Club Mirebeau Pontailier Lamarche – Football Club Vétérans – Football Club de la Vingeanne – AGEI – Association Jeunesse Basket Ball
Belleneuve	
Complexe sportif avec salle de tennis de table et de tir à l'arc, dojo et salle de musculation (géré par le club de judo) ; Pas de tir à l'arc extérieur ; terrains de football en herbe extérieurs (non utilisés) et vestiaires ; 2 terrains de tennis extérieurs ; 1 terrain de tennis couvert	Relais Petite Enfance – Gymnastique volontaire de Belleneuve – Association III14 de yoga – Judo club de Belleneuve Taïso et musculation – Dragon des 3 Rivières – Bien Etre en Forme – Retraite Sportive Saône Vingeanne – Club pongiste Belleneuvois – Les Archers de l'Albane – Dynamic Club – Tennis Club de Belleneuve – Club d'Hapkido
Beire-le-Châtel	
1 terrain de tennis extérieur	Tennis Club de Beire-le-Châtel
Fontaine-Française	
Stade de football avec 1 terrain de football en herbe, un terrain stabilisé et des vestiaires ; une salle de la Maison du Val de Vingeanne servant pour de la gymnastique et de la danse moderne	Football Club de la Vingeanne – Association Amitié Rencontre – Association Génération vitaminée du Val de Vingeanne – collège et école primaire – Ecole des 3 Arts



Budget 2020

BUDGET PRINCIPAL	Prévu 2020	Réalisé 2020	% de réalisation par rapport aux prévisions
Dépenses de fonctionnement	7 059 310	5 974 112	84,63%
Dont charges de personnel	3 695 903	3 478 412	94,12%
Recettes fiscales	4 121 153	4 124 872	100,09%
Recettes totales	7 215 291	7 370 052	102,14%
Dépenses d'investissement	4 054 228	1 059 478	26,13%
Dont annuité d'emprunt	395 370	395 369	100,00%
Recettes d'investissement	4 279 681	940 709	21,98%

Dépenses de fonctionnement	Prévu 2020	% DU BUDGET	REALISE 2020
SERVICES GENERAUX	1 599 705	22,66%	1 492 972
SECRETARIAT DE COLLECTIVITES	150 535	2,13%	133 134
ECOLES MATERNELLES	746 100	10,57%	690 342
ECOLES ELEMENTAIRES	573 485	8,12%	451 795
RASED	4 355	0,06%	4 440
RESTAURATION PERISCOLAIRE	770 825	10,92%	669 658
ACCUEIL PERISCOLAIRE	894 659	12,67%	743 265
ECOLE DE MUSIQUE	500 757	7,09%	417 286
AFFAIRES SPORTIVES	355 945	5,04%	235 784
ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE	179 651	2,54%	150 898
ANIMATION JEUNESSE	109 582	1,55%	92 464
AFFAIRES SOCIALES	38 637	0,55%	30 521
RELAIS PETITE ENFANCE	122 012	1,73%	80 533
MULTIACCUEIL PETITE ENFANCE	407 833	5,78%	390 404
AMENAGEMENT - DEVELOPPEMENT	234 366	3,32%	85 230
AMENAGEMENT DES EAUX	58 448	0,83%	57 078
TOURISME	217 699	3,08%	161 769
ESPACE France SERVICES	76 660	1,09%	70 380
DECHETS MENAGERS	18 056	0,26%	16 161
	7 059 310	100,00%	5 974 112



Budget 2020

BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS	Prévu 2020	Réalisé 2020	% de réalisation par rapport aux prévisions
Dépenses de fonctionnement	903 358	896 904	99,29%
Dont charges de personnel	16 424	13 842	84,28%
Dont contribution Syndicat de déchets d'Is-sur-Tille	875 025	875 023	100,00%
Recettes de fonctionnement	972 754	979 416	100,68%
Dont produit redevance	890 000	896 453	100,73%
BUDGET ANNEXE OFFICE DU TOURISME	Prévu 2020	Réalisé 2020	% de réalisation par rapport aux prévisions
Dépenses de fonctionnement	120 177	90 424	75,24%
Dont charges de personnel	65 916	59 966	90,97%
Recettes de fonctionnement	120 177	91 424	76,07%
BUDGET ANNEXE ZAE MIREBEAU	Prévu 2020	Réalisé 2020	% de réalisation par rapport aux prévisions
Dépenses de fonctionnement	583 823	480 765	82,35%
Recettes de fonctionnement	583 823	510 333	87,41%
Dépenses d'investissement	555 297	536 522	96,62%
Recettes d'investissement	555 297	470 775	84,78%
BUDGET ANNEXE ZAE L'ORDORAT (Arceau)	Prévu 2020	Réalisé 2020	% de réalisation par rapport aux prévisions
Dépenses de fonctionnement	532 505	483 915	90,88%
Recettes de fonctionnement	544 007	543 394	99,89%
Dépenses d'investissement	528 814	528 200	99,88%
Recettes d'investissement	528 814	480 838	90,93%
BUDGET ANNEXE ZAE LE GOURMERAULT (Arceau)	Prévu 2020	Réalisé 2020	% de réalisation par rapport aux prévisions
Dépenses de fonctionnement	440 440	400 402	90,91%
Recettes de fonctionnement	440 440	418 647	95,05%
Dépenses d'investissement	437 398	436 892	99,88%
Recettes d'investissement	437 398	397 866	90,96%



Bilan Ressources Humaines 2020

En termes de ressources humaines, l'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire qui a fortement impacté l'organisation des services et nécessité une adaptabilité permanente.

Effectif au 31 décembre 2020

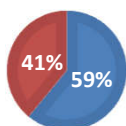
141 agents employés par la collectivité

- 86 fonctionnaires
- 59 contractuels

94,19 Equivalent Temps Plein

- 75,53 fonctionnaires
- 20,66 contractuels permanent

■ fonctionnaires ■ contractuels



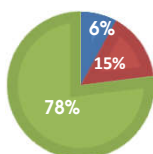
Les services de la Communauté de Communes se composent de l'Administration Générale, de l'Ecole des 3 Arts, des services enfance-jeunesse, petite enfance, scolaire, entretien, de la restauration scolaire de l'office de tourisme, du Mirabellum, de France Services et depuis 2020 de la piscine intercommunale et du développement territorial.

Filières, statuts

Répartition par filière et par statut (en nombre d'agents)			
Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	16	3	19
Technique	23	4	27
Culturelle	10	8	18
Sportive	1	/	1
México-sociale	15	6	21
Animation	21	34	55
Total	86	55	141

Répartition des agents par catégorie

■ catégorie A ■ catégorie B ■ catégorie C



Budget

Les charges de personnel représentent 58 % des dépenses de fonctionnement :

- Budget de fonctionnement = 5 974 112€
- Charges de personnel = 3 478 411€

Action sociale en faveur des agents

La collectivité participe à la complémentaire santé (15€ par mois pour un agent à temps complet) et aux contrats de prévoyance (6€ par mois pour un agent à temps complet) des agents communautaires.

La Collectivité est également adhérente au Comité National d'Action Sociale.

En raison de la crise sanitaire, le traditionnel repas du personnel n'a pas pu se dérouler.

Instances représentatives du personnel

Le Comité Technique s'est réuni à deux reprises en 2020. Parmi les principaux dossiers qui lui ont été soumis : le bilan social 2019 et les conventions de mise à disposition du service entretien au profit des communes.

Les représentants du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail ont été associés aux mesures sanitaires mises en place lors du déconfinement du mois de mai.

Focus sur la crise sanitaire

En mars 2020, la plupart des services ont été fermés en raison du confinement. Le multi-accueil et le périscolaire ont assuré l'accueil des enfants de soignants. Les services administratifs ont télétravaillé durant les 1^{er} et 2^{ème} confinement. L'Ecole des 3 Arts a assuré des cours en Visio.

Le déconfinement du mois de mai a nécessité la mise en place d'équipements pour assurer la protection des agents: masques, gel hydro alcoolique, plexiglass,,,

Les agents d'entretien ont été particulièrement sollicités pour assurer la désinfection des locaux, les agents des services scolaire, enfance-jeunesse et petite enfance ont dû s'adapter aux différents protocoles sanitaires et des personnels temporaires ont été recrutés en renfort pour assurer le respect des règles sanitaires.



Formation 1ers secours



Recrutements

Des recrutements sont intervenus en 2020 afin de pourvoir à des postes vacants ou suite à la création de nouveaux services comme le développement économique avec le recrutement d'une chargée de développement territorial et la reprise de la piscine intercommunale avec le recrutement des saisonniers (maîtres-nageurs et caissiers).

Au total, ce sont **10 nouveaux agents** qui ont été recrutés : une ATSEM, deux auxiliaires de puériculture au multi-accueil, une animatrice au relais petite enfance, un professeur de musique et une secrétaire à l'Ecole des 3 Arts, un agent d'entretien, une chargée de développement territorial, une secrétaire de mairie et une chargée de programmation culturelle.

Formation des agents

17 sessions de formations de **professionnalisation** tout au long de la carrière auprès du CNFPT

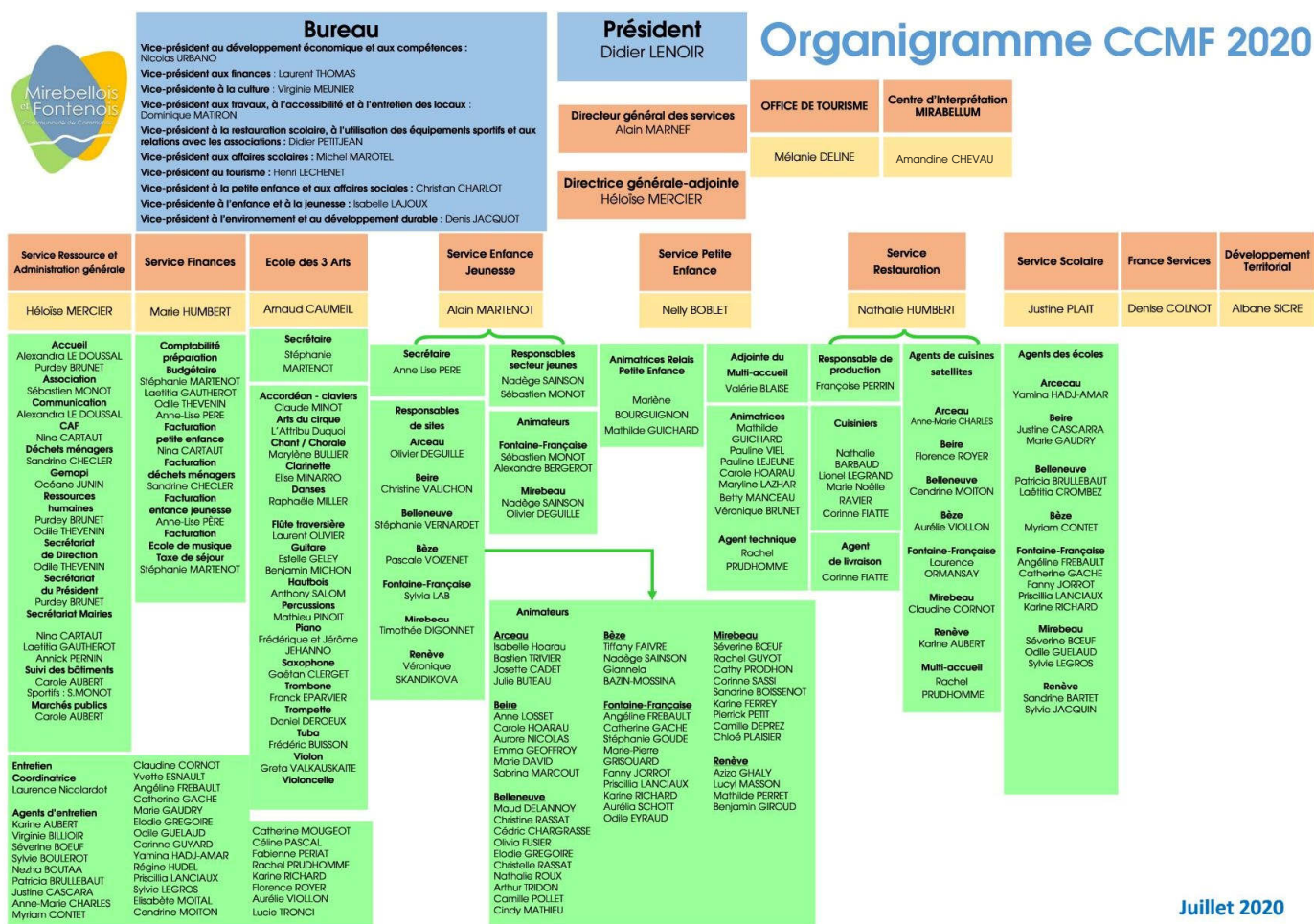
2 agents ont suivi une formation d'**intégration** auprès du CNFPT avant titularisation

Formation **1ers secours-PSC1** en partenariat avec l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers : **22** agents ont suivi la formation initiale et **57** la formation recyclage.

Formation des assistants de **prévention** pour **3** agents, auprès du CNFPT.

Formation **France Services** pour **1** agent, en partenariat avec la Préfecture et le CNFPT.

Formation sur la lutte contre le **gaspillage alimentaire** pour **17** agents, avec le CNFPT.



Juillet 2020



Marchés publics

Les marchés attribués en 2020

Objet du marché	Date d'attribution	date d'exécution	Durée	Date de fin	Nombre de lots	Entreprises attributaires	Montants
Alimentaire (cantine)	18/02/20	01/03/2019	2 ans	28/02/2022	10		De 74 700 à 143 000 € HT/an
Fournitures administratives	08/12/20	01/01/21	3 ans	31/12/2023	3	MAJUSCULE lots 1 et 2 / ARI les ATELIERS de PROVENCE lot 3	De 25 300 à 60 300 € HT /an
Produits d'entretien	16/03/2020	01/04/2020	4 ans et 2 mois	30/06/2024	4	GROUPE PLG	De 7000 à 30 000 € HT/an

Travaux et investissements 2020

Hors travaux d'entretien, de réfection et de petits investissements courants, sont à noter en 2020 :

- **Equipements en DAE** de plusieurs écoles et équipements sportifs : 15 924 € pour les défibrillateurs et les boîtiers qui les abritent.
- Renouvellement d'**équipements à la cuisine centrale** : 14 843 €
- **Panneaux touristiques** autoroutiers : 18 000 €

